

Le Temps

1 juillet 2005

TITRE: Les études de cinéma vont élargir leur champ à l'échelle nationale; ARTS. A la rentrée d'octobre 2006, les universités et les écoles d'art de Lausanne et de Zurich s'associeront pour proposer deux masters, en histoire du cinéma et en réalisation. L'éventuelle participation de Genève provoque de vives tensions.

«Moteur!» Après une lente gestation, la mise en réseau des études de cinéma entrera dans les faits à la rentrée 2006. Les écoles d'art de Lausanne et de Zurich, les universités de ces deux villes ainsi que d'autres institutions seront liées dans le «réseau cinéma CH». Les étudiants en histoire du septième art, et ceux qui apprennent la réalisation, verront s'élargir leurs occasions de mobilité et leur champ d'études.

L'expérience ne manque pas d'originalité. Elle réunit des universités ainsi que des hautes écoles spécialisées (HES). L'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL), membre de la HES de Suisse occidentale, collabore ainsi avec l'académie vaudoise ainsi qu'avec la Hochschule für Gestaltung und Kunst de Zurich (HGKZ). Les universités de Bâle et de la Suisse italienne, ainsi la HES de ce dernier canton, sont associées. Le but est de mettre sur pied deux masters (deuxième cycle académique). L'un portera sur l'histoire et la théorie du cinéma, l'autre sur la réalisation. Ce dernier sera l'un des premiers masters mis en place dans des HES, après l'architecture, mais avant les autres disciplines, qui ne démarreront qu'en 2008. La Cinémathèque, la SSR et l'académie d'art dramatique de Zurich se joignent à la partie.

Ecoles doctorales

Dans la pratique, le master en histoire et théorie du cinéma sera dispensé par les universités de Lausanne et de Zurich. Les étudiants devront obtenir 120 crédits d'études, dont 20 à 30 dans l'université partenaire. Une façon de «se confronter à plus d'une culture cinématographique», selon Vincent Kaufmann, professeur à l'Université de Saint-Gall et coordinateur du projet. Les deux universités coopéreront également dans la mise sur pied d'écoles doctorales en études du cinéma. En outre, les étudiants pourront bénéficier d'ateliers d'initiation à la réalisation offerts par l'ECAL et son homologue zurichoise.

Pour les apprentis réalisateurs, la logique est similaire. Les étudiants de l'ECAL et de la HGKZ pourront acquérir des crédits dans l'autre école. A Lausanne, cette filière suivra celle du bachelor en design, option «communication visuelle/cinéma». Comme le travail de cinéma est souvent collectif et exige donc de nombreuses présences simultanées, les étudiants ne seront pas obligés de se rendre dans l'école partenaire, mais les migrations seront recommandées. A la HGKZ, Lucie Bader indique ainsi: «Nous voulons que les étudiants aillent aussi dans une autre région linguistique. C'est important pour un marché de l'audiovisuel aussi limité que le nôtre.»

Dans les grandes lignes, Zurich mettra l'accent sur les films «de narration», indique-t-elle, des fictions nécessitant des moyens conséquents. Lausanne se concentrera sur «le cinéma du réel, avec une forte dimension d'auteur», explique Lionel Baier, responsable du cinéma à l'ECAL: «Nous jouerons sur la différence de position du réalisateur entre la Suisse alémanique, où il est davantage inséré dans une équipe de production, et la Suisse latine, où la liberté d'expérimentation est plus grande.» Les variantes du clip ou du film de commande seront aussi abordées. S'agissant du documentaire, les écoles ont renoncé à le concentrer sur l'un ou l'autre des sites, en raison des «différences importantes de sensibilité entre les régions», note Lucie Bader. Sur le plan technique, les écoles comptent se partager des spécialisations, l'image à Zurich, le son à Lausanne. Elles comptent accueillir une quinzaine d'étudiants chacune dans cette voie de master.

En plus de ces passerelles, les étudiants des deux domaines, théorie et réalisation, bénéficieront d'options complémentaires. L'Université de Bâle propose ainsi un module sur les technologies et la numérisation. Celle de Suisse italienne se spécialise dans l'économie et la gestion du cinéma, tandis qu'un volet consacré aux archives sera mis sur pied par la Cinémathèque.

Quel rôle pour Genève?

On l'imagine, un montage aussi complexe, regroupant des institutions de niveaux différents, n'a pas été simple à échafauder. «Un travail très long, et très cher», lance Pierre Keller, directeur de l'ECAL, l'un des initiateurs. Un obstacle, et pas des moindres, reste encore à surmonter, la question de la participation de Genève. L'Ecole supérieure des beaux-arts de cette ville dispense en effet elle aussi une formation en cinéma, et «une répartition des compétences entre Genève et Lausanne est encore à définir», selon José Michel Buhler, responsable du pôle cinéma aux Beaux-Arts genevois. Entre les deux institutions lémaniques, les tensions sont vives. A Genève, on accuse Pierre Keller de «faire obstacle» et on en appelle à l'arbitrage de la HES de Suisse occidentale, qui chapeaute les institutions. Pierre Keller fulmine, lui, contre «l'outrecuidance scandaleuse» des Genevois, qui «veulent profiter du travail déjà accompli». Un règlement en douceur paraissant délicat dans ces conditions, ce sont les deux conseillers d'Etat, Charles Beer et Anne-Catherine Lyon, qui devront trancher.

Sur le plan fédéral, les autorités ont pour leur part accordé leur bénédiction, assortie d'un appui financier pour les deux premières années, 2006 et 2007. La Conférence universitaire suisse apportera 3,1 millions de francs, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie 3 millions. Ce dernier devra encore évaluer le programme du master en réalisation avant de donner un ultime feu vert.

RUBRIQUE: Emploi et formation

LONGUEUR: 897 mots

DATE-CHARGEMENT: 30 juin 2005

LANGUE: FRENCH; FRANÇAIS

TYPE-PUBLICATION: Journal

Copyright 2005 Le Temps SA
All rights reserved